

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1060

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 17**

À l'alinéa 19, supprimer la seconde occurrence du mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel relatif au II de l'article 17.